



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le magazine d'information des habitants du territoire intercommunal



DOSSIER

Budget 2022

**DES INVESTISSEMENTS CLÉS
POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE**

> P.6

MON TERRITOIRE EN ACTION > P.11

TOURISME > Le retour des activités touristiques estivales.

COMMUNES À LA UNE > P.14

SAINT AGNET > Un rendez-vous mensuel de lecture publique.

SOMMAIRE

04

DANS L'ACTU

Tout savoir sur les nouvelles actualités du territoire.

06

GRAND ANGLE

Budget 2022 : des investissements clés pour l'avenir du territoire.

09

ZOOM SUR...

Une nouvelle identité graphique pour la communauté de communes.

10

MON TERRITOIRE EN ACTION

Petites villes de demain ; Les activités touristiques de retour avec les beaux jours ; Le transport collectif à la demande du CIAS.

13

UN MÉTIER

Les agents territoriaux au service de votre quotidien.

14

COMMUNES À LA UNE

Bahus Soubiran, Saint Agnet.

UN TERRITOIRE, 22 COMMUNES

AIRE SUR L'ADOUR • ARBLADE LE BAS
• AURENSAN • BAHUS SOUBIRAN •
BARCELONNE DU GERS • BERNÈDE
• BUANES • CLASSUN • CORNEILLAN
• DUHORT BACHEN • EUGÉNIE LES
BAINS • GÉE RIVIÈRE • LANNUX •
LATRILLE • PROJAN • RENUNG •
SAINT AGNET • SAINT LOUBOUER •
SARRON • SEGOS • VERGOIGNAN •
VIELLE TURSAN

NOUS CONTACTER

Communauté de communes
d'Aire sur l'Adour
7 boulevard de la Gare
40800 Aire sur l'Adour
05 58 45 19 05
cdc@cdcaire.org



Directeur de la publication : Philippe Brethes •
Conception, rédaction et mise en page : service
communication de la communauté de communes •
Crédits photos : service communication de la
communauté de communes • Périodicité : 2 numéros
par an • Impression : Imprimerie Castay, Aire sur
l'Adour • Distribution : AquiMédia • Tirage : 7000
exemplaires, juin 2022 • ISSN : 2649-9576 • Dépôt
légal à parution.

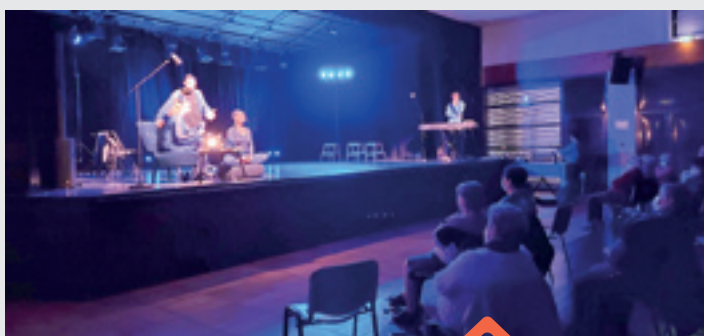
Vous souhaitez réagir à un article, ou avoir
plus d'informations sur un sujet précis ?

Contactez le service communication :



cdc@cdcaire.org

ARRÊT SUR IMAGES



"SI ON SE DISAIT TOUT ?"

Le mardi 1^{er} février 2022, en partenariat avec le CIAS d'Aire sur l'Adour et l'association Générations Mouvement, l'ASEPT a présenté le spectacle interactif "Si on se disait tout ?". Élaboré par la compagnie Enunseulmot, ce spectacle d'improvisation s'est appuyé sur les témoignages des spectateurs pour aborder les questions de la prévention et du "bien vivre à la retraite".

LA SANTÉ PAR LES PLANTES

La salle était comble, le samedi 9 avril 2022 à la médiathèque d'Aire sur l'Adour, pour la conférence sur les vertus thérapeutiques des plantes, animée par l'anthropologue et ethnobotaniste Claire Laurant-Berthoud.



ÉDITO



PHILIPPE BRETHES

Président de la
Communauté de
communes
d'Aire sur l'Adour

DES PROJETS STRUCTURANTS EN 2022

Le vote du budget est une étape très importante dans la vie d'une collectivité. Celui de notre communauté de communes a été voté il y a quelques semaines, et adopté à l'unanimité.

Ce budget valide 12 millions d'euros dédiés au fonctionnement, comprenant tous les services communautaires ainsi que le soutien aux usagers.

Ce budget comprend également 5 millions d'euros d'investissement, afin de financer des projets structurants.

Parmi ces chiffres importants, il convient d'ajouter près de 9 millions d'euros pour le fonctionnement et l'investissement de l'EHPAD, du CIAS, de la Résidence Séniors, du SPASAD, de la maison France Services : tous ces services dont la communauté de communes a la charge.

Un budget de près de 17 millions d'euros sans augmentation des taux d'imposition, il faut le rappeler !

Les finances de notre collectivité sont donc saines, mais la marge de manœuvre reste cependant restreinte, et nous devons rester vigilants afin que cette bonne situation perdure.

En effet, de nombreux projets et de nombreux enjeux nous attendent. Nous devons continuer à donner les meilleures conditions possibles à nos élèves en continuant d'investir dans nos écoles, continuer le développement de nos zones économiques, continuer notre programme de voirie, continuer à se tenir auprès de nos aînés.

Un des gros enjeux des années futures sera de combattre la désertification médicale, ce fléau qui touche nos territoires ruraux. Nous y travaillons dès maintenant sans exclure, à terme, que la communauté de communes doive d'une manière ou d'une autre apporter son soutien financier pour tenter de régler le problème.



ATELIERS "LES AVENTURIERS DU JARDIN BIO" DE JOANNA WIEJAK

Le mercredi 27 avril, la médiathèque d'Aire sur l'Adour a accueilli Joanna Wiejak, autrice et illustratrice d'albums pour enfants. Pour l'occasion, elle a animé deux ateliers d'arts plastiques autour de son exposition "Les aventuriers du jardin bio" pour les enfants entre 5 et 11 ans. Un moment de partage bien apprécié par les jeunes artistes en herbe !

DES AUDITIONS DE PRINTEMPS RÉUSSIES

Après deux éditions annulées à cause de la crise sanitaire de la Covid19, les auditions de printemps organisées par l'école de musique communautaire ont repris cette année. Tout ce mois de mai, les élèves ont donc réalisé une ronde des villages pour présenter leur travail aux habitants du territoire. Un succès au rendez-vous !



● ● ● DANS L'ACTU

SERVICE À LA PERSONNE

LIVRAISON DES REPAS À DOMICILE

Deux facteurs aux commandes

Depuis le 3 janvier 2022, la communauté de communes a délégué son service de portage de repas à domicile au groupe La Poste suite à une réorganisation du service. De ce fait, La Poste assure la prise en charge de la livraison des repas à domicile pour les quelques 200 bénéficiaires habitant sur notre territoire.

Deux facteurs formés et spécialisés assurent la livraison des repas.

Seule la livraison des repas fait l'objet d'un changement. Le service rendu à la population reste identique. Les repas ne changent pas de prix. Et ils sont toujours fabriqués par la cuisine centrale de la communauté de communes.

N'hésitez pas à contacter le service pour tout complément d'information.



✕ VOTRE CONTACT RESTE LE MÊME

☎ 05 58 71 93 52

✉ portagerepas@cdcaire.org



VACANCES D'ÉTÉ S'amuser tout l'été aux centres de loisirs !

À l'approche des vacances d'été, pensez à inscrire vos enfants aux centres de loisirs présents sur notre territoire. De nombreuses animations sont d'ores et déjà prévues. Entre les sorties, les activités sportives et culturelles, l'organisation de camps et les défis inter-centres, les enfants ne vont pas s'ennuyer ! L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée pour les enfants de 3 à 15 ans.

✕ PLUS D'INFOS

☎ Centre de loisirs d'Aire sur l'Adour : 05 58 71 61 63

☎ Centre de loisirs de Lannux : 05 62 08 41 65

BIEN VIEILLIR

REPRISE DES ATELIERS "NUTRITION" DE L'ASEPT

Engagé dans une démarche pour le "bien vieillir" auprès de la population du territoire, le centre intercommunal d'action sociale d'Aire sur l'Adour propose régulièrement des ateliers autour de la prévention de la santé et perte de l'autonomie. En partenariat avec l'Asept, les ateliers "Nutrition" ont repris en mars. D'autres ateliers vont être organisés ces prochains mois (forme et bien-être, coaching sportif...).

✕ PLUS D'INFOS

Séverine Esperon

☎ 06 69 15 22 95



URBANISME

FAITES VOS DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME EN LIGNE !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme comme les permis de construire ou les déclarations préalables peuvent se faire directement en ligne ! Ces démarches sont possibles à tout moment et où que vous soyez, d'une façon simplifiée et sans frais.

Vous habitez sur l'une des communes de la communauté de communes (hors Aire sur l'Adour) ? **Formulez directement votre demande sur le site de l'ADACL :**

- Certificat d'urbanisme opérationnel
- Déclaration préalable
- Permis de construire

Les démarches sur format papier restent encore valables.

À SAVOIR !

La démarche est différente pour la commune d'Aire sur l'Adour. Les demandes dématérialisées sont à faire sur la plateforme "E-PERMISS".

✕ Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la mairie d'Aire : www.aire-sur-adour.fr

✕ DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE

 www.adacl40.fr

PARENTALITÉ

DES ACTIONS RÉGULIÈRES SUR NOTRE TERRITOIRE

En étant signataire du Projet Global de Territoire, la communauté de communes s'est engagée auprès de la CAF des Landes pour mener sur son territoire une politique active de soutien à la parentalité. À ce titre, et en partenariat avec de nombreux professionnels du secteur de la petite enfance, enfance et jeunesse, de multiples actions sont organisées régulièrement sur nos communes : café parents, ateliers enfants-parents, animations pour les tout-petits, journées dédiées aux parents, etc... Dans cet esprit, l'organisation d'une grande fête de la Famille est en cours de réflexion pour une mise en place à l'automne 2022.

✕ Retrouvez sur notre page facebook et site internet le récapitulatif mensuel des événements et actions proposés aux familles.



Travaux du réfectoire



Toiture entièrement refaite et isolation des murs par l'extérieur

ACCUEIL DE LOISIRS

Un nouveau réfectoire au centre de loisirs d'Aire sur l'Adour

Débutés en septembre 2021, les travaux de rénovation du réfectoire du centre de loisirs d'Aire sur l'Adour sont terminés. Dès cet été, les enfants et l'équipe d'animation pourront profiter de locaux refaits entièrement à neuf : cuisine, salle de restauration et local ados.



● ● ● GRAND ANGLE



BUDGET 2022

Des investissements clés pour l'avenir du territoire

Le budget primitif a été approuvé lors du conseil communautaire du 12 avril 2022. Grâce à une bonne maîtrise des dépenses, la communauté de communes n'augmente pas sa fiscalité malgré la crise sanitaire et la baisse des dotations de l'État. De nouveaux investissements seront réalisés pour faire progresser la qualité de vie des habitants du territoire.

➔ LE BUDGET PRIMITIF : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le budget primitif permet de prévoir l'ensemble des dépenses et des recettes de l'intercommunalité au cours de l'année, de définir la politique fiscale à appliquer (fixation des taux) et de déterminer les principaux investissements. Le budget reflète donc les choix

politiques et les priorités menées par les élus communautaires.

UN BUDGET RIGOUREUX

Le budget 2022 de la communauté de communes est constitué d'un budget principal et de 2 budgets annexes obligatoires retraçant la comptabilité des

zones d'activité économiques (ZAE des Arrats et ZAE de Bassia).

Le budget principal dépasse très légèrement les 17 millions d'euros avec des recettes et des dépenses à l'équilibre. Celles-ci se répartissent en deux catégories : le fonctionnement et l'investissement.

BUDGET PRIMITIF	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget principal	12 127 547 €	5 059 694 €	17 187 241 €
Budgets annexes			
ZAE Arrats	1 673 740 €	1 486 494 €	3 160 234 €
ZAE Bassia	3 667 023 €	3 645 741 €	7 312 764 €

=> UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT À 12 127 547€

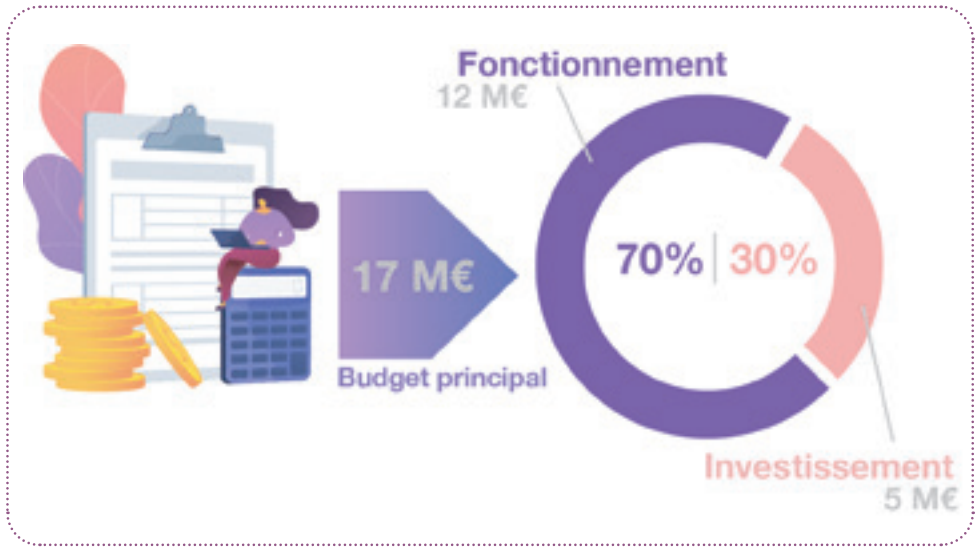
Les dépenses de fonctionnement concernent la gestion courante des services de la communauté de communes : gestion des services mis à la disposition des habitants, achats de matériels, entretien des bâtiments et des routes, charges de personnels, etc.

Ces dépenses sont équilibrées par les recettes de fonctionnement qui proviennent des impôts et des taxes diverses, des dotations versées par l'État, des subventions et autres recettes perçues par l'interco.

=> UNE SECTION D'INVESTISSEMENT À 5 059 695 €

Il s'agit de la part du budget consacrée aux grandes opérations qui seront réalisées dans l'année. Cette section est composée :

- d'opérations spécifiques d'équipement pour 2 269 889€,
- de dépenses financières pour 719 648€ (emprunts et autres immobilisations),
- d'un "reste à réaliser 2021" pour 1 486 377€,
- et d'un report de résultats de l'année précédente pour 521 275€.



STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION POUR LE CONTRIBUABLE

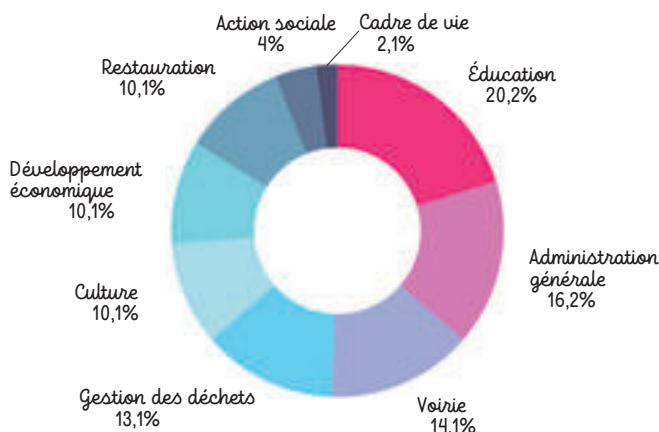
Dans un contexte social et sanitaire particulièrement mouvementé, les élus communautaires ont malgré tout voté pour le maintien des taux d'imposition :

- Taux de la **CFE** (Cotisation foncière des entreprises) : **25,83%**
- Taux de la **taxe foncière sur les propriétés non bâties** : **2,98%**
- Taux de la **taxe foncière sur les propriétés bâties** : **2,50%**

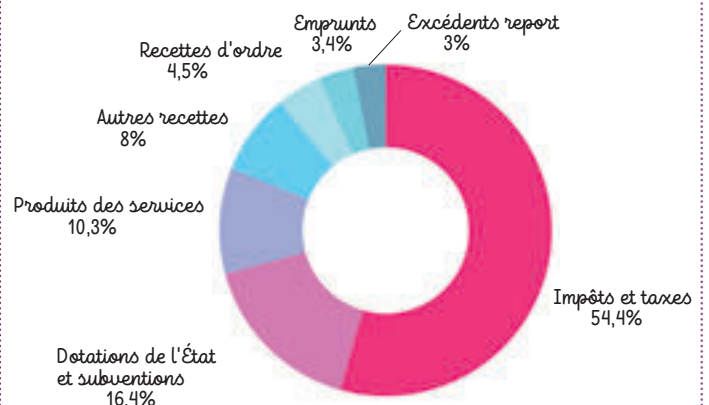
Quant à la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**, celle-ci va baisser à **12,17%**.

BUDGET 2022

Les dépenses



Les recettes



● ● ● GRAND ANGLE

Zoom sur les dépenses d'équipement

2,27
M€

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

VOIRIE 46,7%
Réfection et entretien
des routes communautaires

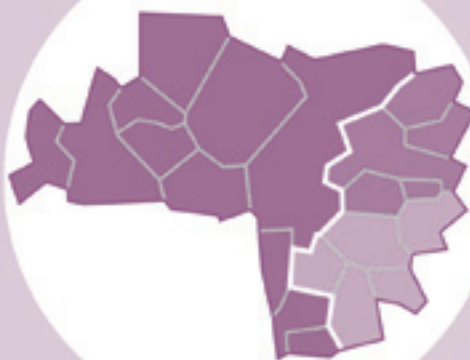


CULTURE 22,9%
Équipements culturels



**ACTION
ÉCONOMIQUE
10,7%**

Investissement
locatif et aides
aux entreprises



ÉCOLES 1,51%
Travaux de
rénovation et
équipements
divers



**URBANISME
3,13%**
PLUi et
aménagement des
espaces publics

ZOOM SUR ●●●

Une nouvelle identité graphique POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour ses 40 ans, la communauté de communes a choisi de refondre son identité graphique afin qu'elle corresponde au mieux à ses ambitions d'aujourd'hui.

UNE INTERCO AVANT-GARDISTE DÈS SA CRÉATION

Première intercommunalité du département des Landes, la communauté de communes a été créée en 1992 pour répondre à deux objectifs : renforcer la solidarité entre les communes et mener une action offensive en matière de développement économique. Après deux fusions successives (en 2008 avec le Bas-Adour-Gersois puis en 2012 avec le Leez-Adour), la communauté de communes s'est fortement développée ces 10 dernières années. D'une intercommunalité de projets centrée essentiellement sur l'action sociale et l'économie, elle est devenue une intercommunalité de services. Aujourd'hui, elle regroupe près de 12 900 habitants répartis sur 22 communes landaises et gersoises (également à cheval sur deux régions).

Désormais, et avec 30 années d'existence, la communauté de communes est devenue **un acteur incontournable du territoire**. Pour rayonner pleinement et déposer son empreinte, les élus communautaires ont choisi d'adopter **une nouvelle identité graphique** qui correspond mieux à la réalité de vie sur le territoire.

UNE IDENTITÉ VISUELLE FORTE, AUTHENTIQUE ET RASSEMBLANTE

Résolument tournée vers l'avenir, la communauté de communes reste fidèle à ses engagements. Par ses actions quotidiennes, elle prouve sa volonté de proposer un service public de qualité à la population. En parallèle, elle continue de mettre en oeuvre des projets pour développer et faire grandir son territoire. La nouvelle identité visuelle place ainsi le curseur entre modernité et tradition. Elle se veut être fédératrice, identitaire et vivante pour son territoire.



UNE SYMBOLIQUE MARQUÉE PAR UN ATTACHEMENT FORT AU TERRITOIRE

Le nouveau logo de la communauté de communes exprime par sa symbolique l'identité, l'ancrage et l'attachement à un territoire. Ces valeurs sont celles portées par l'intercommunalité depuis sa création. La typographie, pleine, dynamique et originale par sa personnalisation, exprime la vivacité et le caractère convivial de notre territoire.



DES COULEURS REFLÉTANT NOS TERRES

Le choix des couleurs du nouveau logo n'est pas anodin. **Le bleu** évoque les eaux du Leez et de l'Adour qui traversent notre territoire. **Le vert** évoque les pins des Landes et la nature. **Le jaune** symbolise les terres gersoises et ses champs de tournesols. Ce mariage de couleurs reflète bien notre territoire et dynamise le logo tout en le rendant unique.

UNE INTERCOMMUNALITÉ VIVANTE, AMBITIEUSE ET ENGAGÉE

Authentique et en mouvement, la communauté de communes s'affirme et se réinvente constamment à travers ses choix et ses orientations politiques. Elle fait de son territoire un territoire ambitieux, un territoire d'avenir, un territoire pour habiter, vivre et grandir, mais aussi un territoire à taille humaine. Elle reste une intercommunalité vivante.

● ● ● MON TERRITOIRE EN ACTION

Réunion du comité de pilotage du 1^{er} mars 2022



PETITES VILLES DE DEMAIN

DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL AU PROJET URBAIN : PRIORITÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis le début de l'année, le programme "Petites Villes de Demain" prend forme et s'appuie sur une démarche de participation citoyenne pour construire une vision commune de notre territoire.

PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

De décembre à mars, le projet "Petites Villes de Demain" a débuté par la phase du diagnostic territorial. En partenariat avec le cabinet d'étude Lavigne et l'agence Soliha, la communauté de communes a mis en place une démarche participative par le biais de rencontres avec les acteurs de l'habitat et par l'organisation de balades urbaines "diagnostic en marchant" faisant intervenir les habitants du territoire. En parallèle, des groupes de travail ont été organisés pour mener une réflexion commune autour de 4 thèmes : commerce, culture, nature en ville et habitat. Cette première phase a permis de mettre en avant

les atouts et les faiblesses des centres-villes d'Aire sur l'Adour et Barcelonne du Gers (périmètre d'action du projet) et d'obtenir déjà quelques pistes d'améliorations possibles.

PHASE 2 : LE PROJET URBAIN

D'avril à mai, cette phase a eu pour objectif de déterminer une stratégie urbaine commune aux deux villes, à court, moyen et long terme. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur des rencontres avec les élus municipaux des communes concernées et sur l'organisation de tables rondes regroupant une trentaine de participants. Ces derniers ont été invités à réfléchir sur des questionnements en termes d'espaces publics et de

mobilités. Leurs retours ont permis d'élaborer les orientations du projet urbain qui seront incluses dans le plan de référence :

- Apaiser les flux dans la ville et rééquilibrer les usages ;
- Valoriser les cœurs de ville ;
- Restructurer l'habitat en centre-ville ;
- Dynamiser le fonctionnement commercial et l'offre de services ;
- Favoriser le lien social et le vivre ensemble.

Désormais, les mois à venir seront consacrés à l'élaboration des fiches actions qui boucleront le plan de référence avant sa mise en œuvre en 2023.

X CONSULTEZ LE DIAGNOSTIC

 www.cdcaire.org

Les rendez-vous du projet "Petites Villes de Demain"



Balade "diagnostic en marchant"



Groupe de travail "Commerce"



Table ronde



TOURISME

LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DE RETOUR AVEC LES BEAUX JOURS

Après deux saisons touristiques en dents de scie, l'horizon s'éclaircit de nouveau pour l'office de tourisme communautaire. 2022 sera sans aucun doute une année de transition, marquée par la reprise d'activités et l'arrivée de nouveautés.

Les vacances de printemps ont officiellement lancé la nouvelle saison estivale pour l'office de tourisme communautaire. Depuis le 7 avril, l'équipe a profité des beaux jours pour relancer ses animations touristiques en extérieur : à commencer par la reprise des visites de la cathédrale d'Aire sur l'Adour, de l'église Sainte-Quitterie (classée au patrimoine mondial de l'Unesco) ou encore de la commune de Vielle-Tursan.

En mai, la distribution de son nouveau guide touristique pour

l'été 2022 a marqué un nouveau pas dans cette dynamique. Celui-ci répertorie tous les bons plans à découvrir sur notre territoire communautaire.

Et ce mois de juin accueille **une nouveauté**. Pour tous les amoureux des parcours Terra Aventura, la commune d'Aire sur l'Adour ouvre son second circuit avec Zenight. Vous l'aurez compris, il s'agit d'un parcours à réaliser de nuit ! De quoi occuper vos belles nuits d'été ...

Terra Aventura : où sont cachés les Poi'z ?

Voilà 10 ans que les Poi'z et le géocaching rencontrent un immense succès en Nouvelle-Aquitaine. Terra Aventura et ses célèbres personnages ont contribué à réinventer la découverte des territoires autant que la chasse aux trésors. À Aire sur l'Adour, un premier parcours jalonne la commune depuis 3 ans et un second ouvre ce mois-ci.



Pour jouer, il faut télécharger l'application qui est 100% gratuite et accessible 24h/24h et 7/7j. Elle compte déjà près de 2,5 millions de joueurs. Cette chasse au trésor se déroule à l'extérieur en utilisant un GPS. Elle est disponible en plusieurs langues. Il existe plus de 500 parcours dans toute la Nouvelle-Aquitaine.



Église Ste-Quitterie



Vielle Tursan



Eugénie les Bains

✕ PLUS D'INFOS
Tourisme Aire Eugénie :

☎ 05 58 71 64 70

🌐 www.tourisme-aire-eugenie.fr

● ● ● MON TERRITOIRE EN ACTION



ACTION SOCIALE

REPRISE DU TRANSPORT COLLECTIF À LA DEMANDE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Après deux ans d'arrêt suite à la crise sanitaire de la Covid19, le transport collectif à la demande a repris du service à l'automne 2021. La communauté de communes a délégué la gestion du service à Landes Ressourcerie dans le cadre du développement de ses activités sociales.

Après un temps d'arrêt imposé par la crise sanitaire, la communauté de communes a relancé à l'automne dernier ses actions en faveur de la mobilité sur notre territoire. Par le biais du CIAS, elle souhaite ainsi poursuivre son engagement en proposant un service répondant au plus près des besoins de la population. Pour ce faire, elle a confié la gestion du service de transport collectif à la demande à Landes Ressourcerie. Cette prestation répond donc à un **double engagement** de l'intercommunalité : proposer un service de mobilité solidaire aux habitants du territoire et développer par la même occasion une activité d'insertion sociale.

Le service de transport collectif à la demande est proposé aux personnes :

- de +60 ans,
- à mobilité réduite (sans condition d'âge),
- bénéficiaires des minimas sociaux,
- âgées qui souhaitent participer à des manifestations et des

animations qui leur sont dédiées (spectacles, repas, conférences). Les personnes doivent obligatoirement habiter sur l'une de nos 22 communes. Le véhicule utilisé est un véhicule adapté de type PMR.

Le service fonctionne du mardi au samedi, uniquement le matin. Un jour est spécialement affecté à chaque secteur et déterminé comme suit :

- le mardi et samedi : une quinzaine sur deux, alternance des transports entre communes landaises et communes gersoises,
- le mercredi : secteur 1 (Aire sur l'Adour),
- le jeudi : secteur 2 (communes gersoises, Saint-Agnet et Sarron),
- le vendredi : secteur 3 (les autres communes landaises).

Les passagers sont transportés à Aire sur l'Adour et déposés en zone commerciale ou en centre-ville (au marché le mardi). Le véhicule PMR les récupère à l'endroit laissé 1h30 plus tard. Les transports se font uniquement **sur réservation au 07 88 30 53 37** (au plus tard la veille au soir avant 18h). Le nombre de places

dans le véhicule est limité à 5 personnes. Le coût du service est unique : 2€ aller/retour par jour de transport. Pour toutes demandes particulières, il est recommandé de faire connaître vos besoins auprès de Landes Ressourcerie.



Transport sur réservation au 07 88 30 53 37.

En parallèle, **un autre service de transport social** est proposé par le biais du CIAS. Il s'agit d'un **transport social individuel**. Il peut être utilisé dans le cadre d'une prescription d'un travailleur social ou pour transporter à l'accueil de jour du CIAS les bénéficiaires du service qui le souhaitent.



LES AGENTS TERRITORIAUX AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN

Patrick Capbern ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT

Riche d'une expérience professionnelle de plus de 30 ans dans une entreprise locale de menuiserie, Patrick Capbern a intégré les services techniques de la communauté de communes en juillet 2019. Il nous présente aujourd'hui son métier.

Bonjour Patrick, pouvez-vous nous parler brièvement de votre expérience professionnelle ?

Titulaire d'un CAP Menuisier Bois (avec options complémentaires Menuiserie Aluminium et Ébénisterie), j'ai travaillé plus de 30 ans dans une entreprise locale spécialisée dans la menuiserie. En candidatant sur le poste d'adjoint technique polyvalent proposé par la communauté de communes, j'ai souhaité donner un nouvel élan à ma carrière professionnelle. J'ai intégré les services techniques le 1^{er} juillet 2019.

Quelles sont les missions que vous menez au sein de votre service ?

Dans le cadre de mon travail, j'effectue divers travaux d'entretien, de maintenance et d'aménagement sur les bâtiments communautaires. Je peux être amené à repeindre un bureau, remplacer des luminaires, installer du matériel, réparer du mobilier, etc. Utiles et nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien des locaux, tous ces petits travaux ne nécessitent pas forcément l'intervention d'artisans. Cependant, nous faisons appel à leurs services pour tous les travaux électriques ou de plomberies.

Qu'aimes-tu le plus dans ton métier ?

La diversité des tâches à

accomplir me plait énormément. C'est un poste très intéressant où j'apprends chaque jour. Avec mon co-équipier, nous intervenons régulièrement sur les bâtiments publics du territoire, mais aussi auprès des services publics communautaires pour des missions plus larges (transports d'expositions, déplacements d'instruments de musique, récupération de documents administratifs, etc.). Régulièrement, nous sommes aussi amenés à intervenir pour le service voirie. Par exemple, nous les aidons à la pose et au retrait des panneaux signalétiques et/ou de travaux. Désormais, nous intervenons également sur des bâtiments du CIAS dans le cadre de travaux. Les tâches sont au final très variées.

Comment s'organise la répartition de vos tâches ?

Je suis sous la responsabilité de M. Yannick Dupouy, notre chef de service et responsable des Travaux Bâtiments. Chaque vendredi, nous nous réunissons pour qu'il nous transmette notre planning hebdomadaire des travaux à venir. C'est lui qui centralise directement toutes les demandes d'intervention envoyées par les différents services communautaires. S'il y a des urgences, nous intervenons rapidement afin d'être le plus "réactif" possible.

Quels sont les savoir-être nécessaires à ce métier ?

C'est un métier où il faut savoir être autonome, réactif, organisé. Le travail en équipe est tout aussi important et nécessaire dans de nombreuses missions. Dans ce métier, il faut également aimer parler avec les gens. Je pense que le sens du relationnel est donc important.



● ● ● COMMUNES À LA UNE

BAHUS SOUBIRAN

Une permanence de la Bulle d'Aire proposée une fois par mois

Connaissez-vous la Bulle d'Aire ? Géré par le CIAS d'Aire sur l'Adour, cet espace est mis à la disposition des familles. C'est un lieu « ouvert » qui accueille de manière libre et sans inscription des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte de leur famille.

À Bahus Soubiran, une fois par mois, deux professionnelles de la petite enfance vous y accueillent et restent présentes durant toute la permanence. La Bulle d'Aire est un lieu aménagé qui offre un espace convivial de jeux et d'échanges. Les familles sont ainsi accueillies dans des conditions optimales et sécurisées.

Les objectifs de la Bulle d'Aire

La mise à disposition d'un lieu d'accueil enfants-parents soutient plusieurs objectifs : participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par des échanges avec d'autres parents ou avec des professionnels.

Pour l'enfant, c'est...

- Lui faire partager des moments de jeu.
- Favoriser son expression.
- Lui faire découvrir les règles de la vie en société.
- L'aider à se séparer de son ou ses parents.

Pour l'adulte, c'est...

- Avoir un temps privilégié avec son enfant.
- S'exprimer librement.
- Partager son expérience avec d'autres parents.

La Bulle d'Aire tient des permanences chaque mercredi matin (de 9h30 à 12h), hors vacances scolaires, dans les locaux du Relais Petite Enfance d'Aire sur l'Adour. Cette permanence est délocalisée une fois par mois à Bahus Soubiran.

✕ PLUS D'INFOS

Nathalie Serres

☎ 06 31 17 85 70



SAINT AGNET



Des animations "lecture" sur l'habitat regroupé

Les locataires de l'habitat regroupé situé sur la commune bénéficient de différents services à domicile et d'animations "in situ" proposés par le CIAS d'Aire sur l'Adour et les services communautaires. Cet accompagnement s'inscrit pleinement dans le cadre d'une politique sociale dynamique, visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser le "bien vieillir chez soi".

Parmi les services proposés, citons l'intervention de la médiathèque d'Aire sur l'Adour. Depuis près d'un an, elle anime un rendez-vous mensuel proposant un service de "portage collectif" de livres. Pour l'occasion, les résidents se réunissent un jeudi après-midi par mois dans la salle de vie commune, souvent accompagnés d'autres habitants de la commune, invités eux-aussi à participer aux échanges. Les agents de la médiathèque leur apportent des documents à emprunter, laissent sur place des jeux de société qu'ils récupèrent la fois d'après, organisent aussi des "cafés numériques" pour leur délivrer quelques bases dans l'utilisation des nouvelles technologies. Les demandes sont fréquentes pour une initiation sur l'utilisation des ordinateurs, tablettes, téléphones, etc...

✕ PLUS D'INFOS

Médiathèques communautaires

☎ 05 58 51 34 04

Expression de la majorité communautaire

La majorité aturine a l'art de déformer les propos ! Lors du conseil communautaire du 12 avril dernier, la demande des élus aturins était très claire : "Inscription à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire la participation de la Communauté de communes d'Aire sur l'Adour au projet de centre aquatique communal d'Aire sur l'Adour". Le conseil communautaire s'est prononcé sur cette demande. Le vote est conforme aux exigences de la Préfecture des Landes, qui par courrier du 2 décembre dernier, nous répondait : "J'observe que ce projet n'est pas porté par votre établissement public de coopération intercommunale, et que votre EPCI n'est pas doté à ce jour de la compétence optionnelle "construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire". Dans ces conditions, le versement d'une subvention d'équilibre par votre communauté de communes au profit d'un budget communal n'est pas possible". En somme, participer financièrement au fonctionnement du centre aquatique est légalement impossible.

L'autre sujet, la sollicitation de restituer à la ville d'Aire le montant du prêt pour le financement des cuisines centrales, qui avait été transféré à la communauté de communes, est un sujet qui ne peut être abordé qu'à la commission d'évaluation des transferts de charges en novembre 2025 pour avis, qui devra ensuite être validé par l'ensemble des 22 communes, et confirmé

par le conseil communautaire. Cette décision n'a pas été prise lors du vote du 22 avril dernier car le conseil communautaire n'a pas la compétence pour le faire contrairement à l'affirmation des élus aturins. En clair, le conseil communautaire s'est prononcé majoritairement contre le financement du centre aquatique, mais n'a pas formulé d'avis sur une éventuelle modification du transfert de charges imputé à la commune d'Aire sur l'Adour. Il s'agit là de deux questions distinctes.

De plus, par courrier adressé à Monsieur le Maire d'Aire le 8 octobre dernier, avant d'avoir l'avis de la Préfecture des Landes, des questions ont été adressées :

- Quel est le plan de financement ?
- Quelles sont les subventions attendues ?
- Quel volume d'endettement peut supporter la commune ?
- Qu'est ce qui vous conduit à opter pour ce projet ?
- Quels sont les résultats attendus ?

À ce jour, toujours pas de réponses à ces questions. Un co-financement comme le demande la ville commence par une co-réflexion, une co-production. Vouloir polémiquer et rejeter la faute d'un éventuel échec de ce projet sur la communauté de communes est une manœuvre politique détestable.

Heureusement, nous savons que la population de notre territoire ne se laissera pas bernier par cette déformation de la réalité.

Expression du groupe "Continuons d'avancer pour Aire"

Nous souhaitons revenir sur le conseil communautaire du 12 avril dernier et plus particulièrement sur le vote lié à une demande faite par les élus de la majorité aturine de réviser le montant de l'attribution de compensation suite à un transfert de charges. Même si cela paraît complexe à comprendre, nous avons demandé cette révision afin que la communauté de communes qui ne dispose pas de la compétence "sports - piscine" puisse apporter un soutien moral au projet de la construction de la piscine couverte située à Aire sur l'Adour. Ce soutien était très important. En effet, il démontrait aux différentes institutions administratives et financières que des élus (malgré parfois nos divergences) d'un territoire pouvaient se retrouver pour développer tout un bassin de vie.

La ville d'Aire sur l'Adour s'engage à financer intégralement le coût d'investissement de la piscine couverte soit 10 millions d'euros (il s'agit d'un investissement calculé sur 25 ans minimum). Nous avons travaillé depuis quelques années à réduire notre dette et à augmenter notre capacité d'autofinancement.

Nous pensons, élus aturins, que ce futur équipement manque cruellement à notre bassin de vie. Il répondrait bien entendu toute l'année, aux obligations inscrites dans le programme de l'Éducation Nationale : savoir nager dès l'entrée en 6^{ème}. C'est aussi pour cela que nous avons sollicité la communauté de communes qui dispose de la compétence scolaire. Il est de notre responsabilité d'élus d'apporter une réponse aux décisions des politiques publiques.

Aussi, si nous ne remettons en aucun cas notre démocratie et le résultat du vote des élus communautaires (17 pour, 24 contre et 6 absentions), nous ne le comprenons pas car notre proposition n'avait aucun impact sur les finances de l'intercommunalité. En effet, il s'agissait de ne plus solliciter la ville d'Aire sur l'Adour sur la charge financière d'un emprunt arrivé à son terme en 2025. En fait, c'est comme si à la fin d'un prêt pour votre maison, votre banquier vous demandait de continuer à payer votre crédit... à vie.

C'est INCONCEVABLE !

Viens chez moi!



2022 | 23

Tourisme Aire-Eugénie

Guide touristique | Tourist guide | Guía turística



Toute l'actualité de votre communauté de communes sur :

CDCAIRE.ORG

